Règlement du jeu-concours "Salon des Véhicules de Loisirs 2026" - CHALLENGER

1. Organisateur

La société organisatrice est :
Trigano VDL - Challenger
1, avenue de Rochebonne, 07300 Tournon-sur-Rhône, France.

2. Durée du jeu

Le jeu est ouvert du **15 au 23 septembre 2026 inclus.**

3. Conditions de participation

- Jeu gratuit, sans obligation d'achat.
- Ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.
- Une seule participation par personne.
- Pour participer, le participant doit :
    - Sélectionner un distributeur Challenger en France,
    - Compléter le formulaire de participation en ligne.

4. Dotation

À gagner :

10 lots de 2 billets d'entrée pour le Salon des Véhicules de Loisirs 2026, valables entre le **26 septembre et le 4 octobre 2026.**

Les billets sont nominatifs et ne peuvent faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.

5. Désignation des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort le **24 septembre 2026** parmi toutes les participations valides. Ils seront contactés par e-mail.

6. Responsabilités

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas :

- D'erreurs dans les coordonnées saisies par le participant,
- De perturbation du réseau ou d'indisponibilité du site,
- De perte ou vol des billets une fois envoyés.

7. Données personnelles

Les informations collectées sont destinées uniquement à :

- Gérer la participation au jeu,
- Contacter les gagnants
- être transmises au distributeur Challenger sélectionné

- Permettre au distributeur sélectionné de faire une prise de contact unique.

Conformément au RGPD, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de suppression de vos données.
Contact : **contact@challenger.tm.fr**

8. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l’acceptation pleine et entière du présent règlement.
Une copie complète peut être envoyée sur demande.